



1. Indiquez Oui - si vous êtes en mesure de compléter cette évaluation de stage ou indiquez Non si vous n'êtes pas en mesure de compléter cette évaluation ou qu'un formulaire hors réseau UdeM a été utilisé (dans ce dernier cas, veuillez mettre en pièce jointe)

Oui Non

Légende :

IA : Inférieur aux attentes
C : Conforme
S.O. : Non évalué

1-Professionnalisme

- | | <u>IA</u> | <u>C</u> | Commentaires |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| 2. Le résident donne des soins dans le respect de la culture du patient | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |
| 3. Le résident vise le plus haut standard de soins possible dans un contexte où les ressources sont limitées | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |
| 4. Le résident respecte les limites du système de santé du pays où il se trouve et tient compte de la capacité du patient à payer les coûts des soins | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |

2-Expertise

- | | <u>IA</u> | <u>C</u> | Commentaires |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| 5. Le résident sait reconnaître, évaluer et traiter les problèmes de santé les plus courants du pays où il se trouve | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |
| 6. Le résident utilise une approche syndromique des maladies | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |
| 7. Le résident prend des décisions cliniques en utilisant peu de technologie diagnostique | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |

3-Communication

- | | <u>IA</u> | <u>C</u> | Commentaires |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| 8. Le résident élargit ses compétences en communication de façon à entrer en contact avec une personne de culture différente, souvent par l'intermédiaire d'un interprète | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |
| 9. Le résident se sensibilise à des modes d'expression de la maladie différents de ceux qu'il connaît | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |
| 10. Le résident module sa relation patient-médecin en fonction de la culture du pays où il se trouve | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |
| 11. Dans un contexte de culture différente, le résident développe des stratégies de communication dans un but d'éducation du patient | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | _____ |

4-Collaboration

- 12. Le résident s'intègre à une équipe locale de soins de santé
- 13. Collaborations constructives lors du travail interdisciplinaire
- 14. Le résident travaille dans un système de soins où coexistent différents courants de pensée et structures
- 15. Le résident partage ses compétences avec du personnel infirmier et médical béninois
- 16. Le résident prend sa place dans le travail d'équipe tout en respectant celle des autres

<u>IA</u>	<u>C</u>	Commentaires
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

5-Gestion

- 17. Le résident fait une utilisation raisonnable des ressources
- 18. Le résident utilise la DCI (dénomination commune internationale) des médicaments
- 19. Le résident participe à l'organisation logistique de soins ambulatoires dans un milieu isolé (triaje, consultations, pharmacie)
- 20. Le résident se familiarise avec les ONG locales et internationales et leurs modes de gestion des projets

<u>IA</u>	<u>C</u>	Commentaires
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

6-Promotion de la santé

- 21. Le résident apprend à connaître les conditions de vie de la population qu'il côtoie
- 22. Le résident applique des stratégies d'éducation du patient pour qu'il adopte des comportements favorables au maintien de la santé

<u>IA</u>	<u>C</u>	Commentaires
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

7-Érudition

- 23. Le résident connaît les données socio-sanitaires du pays où il se trouve
- 24. Le résident peut discuter des facteurs de morbidité et de mortalité
- 25. Le résident participe à la formation de ses pairs
- 26. Le résident produit un travail de réflexion et de synthèse de son expérience à l'étranger

<u>IA</u>	<u>C</u>	Commentaires
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

- 27. Nombre de jour(s) d'absence(s)

Commentaires:

Commentaires

Article 119 du code de déontologie du Collège des médecins du Québec : Le médecin doit signaler au Collège tout médecin, étudiant, résident ou moniteur en médecine ou toute personne autorisée à exercer la médecine qu'il croit inapte à l'exercice, incomptént, malhonnête ou ayant posé des actes en contravention des dispositions du Code des professions, de la Loi médicale ou des règlements adoptés en vertu de ceux-ci. Le médecin doit en outre chercher à venir en aide à un collègue présentant un problème de santé susceptible de porter atteinte à la qualité de son exercice. N.B. Dans les cas de manque à l'éthique, d'abus d'alcool, d'usage de drogues ou de problème de santé psychique ou physique, vous êtes tenu d'adresser un rapport confidentiel au secrétaire du Collège des médecins du Québec, au vice-doyen aux études médicales postdoctorales, au directeur de programme et au directeur des services professionnels du centre hospitalier:

28. Points forts et améliorations souhaitées:

29. Commentaires additionnels:

30. Connaissance du français insuffisante

Non

Oui

31. Étudiant rencontré